

## CHEF DE PROJET PETITES VILLES DE DEMAIN

### **CONTEXTE**

Le programme Petites villes de demain vise à donner aux élus des communes de moins de 20 000 habitants, qui exercent des fonctions de centralités et présentent des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques, où il fait bon vivre et respectueuses de l'environnement.

Les communes lauréates que sont Pargny sur Saulx et Sermaize les Bains (Marne) se sont engagées à maintenir et développer les centralités et à contribuer à la revitalisation du territoire. Cette revitalisation passera notamment par le développement économique, le renforcement de l'offre de commerces et de services, et une démarche de transition écologique à amplifier.

Tout au long du programme Petites villes de demain, le.la chef.fe de projet, sous l'égide de l'équipe projet des collectivités concernées et de la communauté de communes Côtes de Champagne et Val de Saulx, sera force de proposition dans la définition de la programmation et la coordination des actions et opérations de revitalisation dans les Petites villes de demain. Il appuiera et conseillera les instances décisionnelles communales ou/et intercommunales engagées dans le programme. Il entretiendra des liens étroits avec les partenaires locaux (dont les représentants des partenaires nationaux), qu'ils soient publics, associatifs ou privés. Il bénéficiera d'un réseau du Club Petites villes de demain pour s'inspirer, se former, s'exercer et partager ses expériences.

### **MISSIONS**

Sous l'autorité hiérarchique du Président de la 4CVS, vous serez en charge d'animer la démarche PVD/ORT à l'échelon intercommunal ,de coordonner l'équipe projet (communes /EPCI), les acteurs et le comité partenarial tout le long de la démarche et de piloter les études et les programmes PVD et ORT et notamment :

- Formaliser un projet de revitalisation sur les deux communes concernées ainsi que la Communauté de communes ;
- Mettre en œuvre le programme d'actions opérationnel (technique et financier) ;
- Organiser le pilotage et l'animation du programme avec les partenaires et contribuer à la mise en réseau;

### **PROFIL RECHERCHE**

- Formation supérieure en développement local, aménagement du territoire, ou expérience sur un poste similaire.

Qualités et compétences :

Le poste fait appel à des compétences relevant de la culture territoriale, du fonctionnement des collectivités publiques, des domaines du développement économique, de l'aménagement, de l'habitat, de l'urbanisme et du développement territorial. Des bases solides en matière de conduite de projet, de développement et dynamisation du commerce et d'analyse territoriale seront appréciées

Le.la chef.fe de projet devra posséder :

**Compétences :**

- Pilotage de projets,
- Définition et suivi d'un budget prévisionnel,
- Animation de réunions et des instances stratégiques,
- Capacité de synthèse et rédactionnelle,
- Pilotage des procédures réglementaires,
- Animation de partenariats.
- Bonnes connaissances juridiques et réglementaires
- Expérience professionnelle souhaitée si possible sur des fonctions similaires de chef de projet,

**Connaissances :**

- Maîtrise des enjeux, évolutions et cadre réglementaire des politiques publiques, en matière notamment de développement économique et d'aménagement du territoire,
- Connaissance du cadre réglementaire des financements et dispositifs d'accompagnement des partenaires,
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales et de leurs partenaires institutionnels.

**CONDITIONS D'EMBAUCHE**

Bureau dans chacune des mairies, ordinateur portable, téléphone mobile.

- Temps complet : Horaires fractionnés avec une amplitude variable selon les besoins du service (possibilité de réunions le soir)  
40% en mairie de Pargny sur Saulx  
40% en maire de Sermaize les Bains  
20% au siège de la 4 CVS
- Recrutement par voie contractuelle, contrat de projet d'une durée de 24 mois renouvelable 2 fois avec période d'essai de 2 mois renouvelable une fois
- Régime statutaire.
- CNAS.
- Mobilité : Permis B indispensable.
- Poste à pourvoir : dès que possible